

60510 - Soutien à l'attractivité des territoires

**Proposition d'attribution de subventions
à l'Etoile Noire et au Team Strasbourg et
approbation des termes des projets de
convention à conclure avec ces derniers**

Rapport n° CP/2019/189

Service gestionnaire :
J360 - Service du Sport

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente du Conseil Départemental de décider d'attribuer des subventions à l'Etoile Noire et au Team Strasbourg, clubs d'excellence, en application de la politique sportive adoptée en Assemblée Plénière le 22 octobre 2018 (délibération n°CD/2018/044), et d'approuver les termes des conventions à conclure.

Ces clubs évoluent au plus haut niveau de leur discipline et contribuent à l'attractivité du territoire.

La politique sportive du Département du Bas-Rhin votée le 22 octobre 2018 (cf. délibération n°CD/2018/044), s'articule autour de quatre orientations fortes :

- l'Alsace, terre d'itinérances douces et de sports de nature ;
- le sport pour tous ;
- le sport comme levier d'épanouissement et de réussite des collégiens ;
- l'accompagnement de l'excellence sportive, comme vecteur de développement et d'attractivité.

Le Département du Bas-Rhin compte de nombreux clubs évoluant au plus haut niveau. Par une pratique d'excellence, ces clubs et athlètes bas-rhinois valorisent le territoire et contribuent à sa promotion et à son développement. Ainsi, le Département, soit par le biais d'attribution de subventions, soit par l'achat de prestations de service, soutient les clubs dits "d'Excellence Sportive" qui contribuent à l'attractivité du Bas-Rhin et de l'Alsace et qui évoluent au plus haut niveau.

Seront notamment pris en considération pour déterminer le caractère attractif et le calcul de l'aide départementale en faveur des clubs de sports collectifs professionnels évoluant au plus haut niveau national de compétition :

- l'affluence du public,
- la stratégie de communication,
- les partenariats médias et économiques,
- la qualification de leurs encadrants et arbitres,
- leur capacité à former des jeunes pour atteindre le haut niveau (centre de formation),
- leur capacité à rayonner sur le territoire auprès d'autres clubs,
- la qualité de structuration du club et la cohérence de son modèle économique,
- l'existence d'un projet de club formalisé à 2 ans minimum.

Dans ce cadre, le Département conclut avec les clubs éligibles, des conventions de partenariat fixant les orientations stratégiques et précisant les actions d'intérêt général réalisées par les clubs, en direction des publics prioritaires du Département (collégiens,

jeunes ou personnes en difficulté, personnes en situation de handicap, bénéficiaires du RSA etc...), pour lesquels ils présentent un budget prévisionnel.

Pour la saison sportive 2018/2019, les clubs ci-dessous ont formulé une demande d'aide au Département :

- l'Etoile Noire de Strasbourg – Hockey-sur-glace masculin (Ligue Magnus),
- le Team Strasbourg – Water-polo masculin (Elite).

Ces deux clubs évoluent au 1^{er} niveau professionnel national et portent des valeurs d'excellence et d'exemplarité qui :

- contribuent fortement à la mise en valeur de l'image de l'Alsace et du Département du Bas-Rhin ;
- renforcent l'attractivité et le rayonnement des territoires ;
- favorisent le développement de la pratique sportive pour tous.

1) Soutien à l'Etoile Noire, hockey sur glace masculin

L'Etoile Noire est un club implanté "au sommet" du hockey-sur-glace masculin depuis de nombreuses années. A l'inverse d'autres clubs professionnels, cette structure a choisi de miser sur la jeunesse et d'intégrer régulièrement dans son effectif des jeunes formés au club, sous la tutelle de joueurs plus expérimentés. Cela lui permet de disposer d'un modèle économique plus sain et pérenne.

Son objectif est de se maintenir parmi l'élite et se consolider pour, à moyen terme, réintégrer les plays-offs et viser le Top 4 national.

Il sollicite une subvention de 10 000 €. Son budget annuel avoisine les 600 000 € hors masse salariale.

Le soutien du Département à l'Etoile Noire, pourrait se décliner de la manière suivante :

- ➔ une subvention de 10 000 € pour des missions d'intérêt général, qui consisteraient en la participation de l'Etoile Noire à des actions de formation, d'intégration ou de cohésion sociale (article L 113-2 du code du sport) visant à :
 - Intégrer les jeunes les plus prometteurs dans le cycle d'entraînement professionnel ;
 - Attirer les collégiens, notamment issus des quartiers « politique de la ville », ainsi que leurs parents, vers le hockey-sur-glace.

- ➔ un marché public de prestations : achat de billets et d'espaces publicitaires (article L 113-3 du code du sport) à hauteur de 3 000 €.

La commission Attractivité, Développement du territoire et Relations institutionnelles réunie le 20 mai 2019 a émis un avis favorable à cette demande en proposant d'attribuer une subvention de 10 000 € à l'Etoile Noire pour les missions d'intérêt général qu'elle développera.

2) Soutien au Team Strasbourg, water-polo masculin

Le Team Strasbourg a obtenu le titre de champion de France de water-polo au cours de la saison sportive 2017/2018 pour la première fois de son histoire et conforte sa place parmi les meilleurs clubs de France au plus haut niveau de la discipline.

Ce club qui compte environ 300 adhérents regroupe les sections « compétition » des trois plus grands clubs Strasbourgeois des activités de la natation ; la Société Natation

Strasbourg, l'ASPTT Strasbourg et le Plongeon Club de Strasbourg autour de trois pôles d'activités : la natation, le water-Polo et le plongeon.

Son ambition de développement à trois ans est de pérenniser sa présence au plus haut niveau national, d'être représenté le plus significativement dans les équipes de France A et Jeunes afin d'avoir des représentants aux Jeux Olympiques.

Il sollicite une subvention de 20 000 € pour un programme d'actions estimé à 346 000 €. Son budget annuel avoisine les 850 000 €.

Le soutien du Département au Team Strasbourg, pourrait se décliner de la manière suivante :

- ➔ une subvention de 20 000 € pour des missions d'intérêt général, qui consisteraient en la participation du Team Strasbourg à des actions d'éducation, d'intégration ou de cohésion sociale (article L 113-2 du code du sport) visant à permettre :
 - le développement de la tarification sociale pour l'apprentissage de la natation, le développement du « savoir-nager » dans les quartiers « politique de la ville » ;
 - l'apprentissage de la natation et du water-polo aux personnes présentant un handicap moteur lourd ;
 - l'intégration des publics féminins au sein des équipes jeunes de water-polo ;
 - l'accompagnement de jeunes issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) de la Meinau et du Neudorf à un tournoi international en Italie, dans une logique de démocratisation et de développement de cette pratique sportive, ouverte sur son quartier (le Team Strasbourg s'entraîne et joue ses matchs à la piscine de la Kibitzenau).

- ➔ un marché public de prestations : achat de billets et d'espaces publicitaires à hauteur de 20 000 €.

La commission Attractivité, Développement du territoire et Relations institutionnelles réunie le 20 mai 2019 a émis un avis favorable à cette demande en proposant d'attribuer une subvention de 20 000 € au Team Strasbourg pour les missions d'intérêt général qu'il développera.

| Code de l'enveloppe budgétaire | Imputation M 52 | Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports) | Crédits disponibles (non engagés) | Crédits proposés |
|--------------------------------|-----------------|--|-----------------------------------|------------------|
| 43247 | 65-6574-32 | 40 000,00 € | 40 000,00 € | 30 000,00 € |

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'attribuer aux clubs d'excellence sportive des subventions d'un montant total de 30 000 € selon la répartition suivante :

** 10 000 € à l'Etoile Noire ;*

** 20 000 € au Team Strasbourg ;*

- décide d'approuver les termes du projet de convention à conclure entre le Département du Bas-Rhin et l'Etoile Noire d'une part, et le Team Strasbourg d'autre part ;

- autorise son Président à signer ces conventions dont les projets sont joints à la présente délibération.

Strasbourg, le 24/05/19

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'F' followed by 'BIERRY' in a cursive script.

Frédéric BIERRY